

[Le Pass commerce artisanat](#)

En soutien des commerces indépendants

Le Pass commerce artisanat

L'objectif du dispositif ? Soutenir l'activité économique dans les centre-bourgs et aider à la modernisation des commerces et artisans indépendants.

Le Pass commerce artisanat favorise les investissements d'installation, de modernisation ou de numérisation qui concourent à diminuer les impacts environnementaux. « Financé en partenariat avec la Région Bretagne, à parité, c'est une aide plutôt substantielle, qui peut aller jusqu'à 7500 € sur un projet, et simple à mobiliser » souligne Amandine Le Bras, responsable du Service Economie Emploi Insertion. Soit un **budget global annuel de 30 000 € pour Roche aux Fées Communauté**, abondé de l'équivalent par la région. « Au-delà même des montants, cette aide a un réel effet levier sur l'investissement qui est démultiplié en moyenne par quatre, ce qui profite aussi à l'économie locale. « Rénovation énergétique, acquisition de nouveaux matériels, changement du système de chauffage, vitrine mieux isolée... c'est moins de dépenses énergétiques et plus de confort pour le commerçant et les clients.

Elargissement du périmètre d'intervention

Depuis le mois de juillet, le dispositif a évolué. Les élus de Roche aux Fées Communauté ont élargi le périmètre d'intervention du dispositif aux zones d'activités (ZA), pour des entreprises issues de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour des dépenses liées à la numérisation ou digitalisation de l'activité. « Il s'agit d'être en cohérence avec nos autres politiques sectorielles dont celles des transitions écologiques et numériques » rappelle Amandine Le Bras.

Contact : service développement économie, emploi et insertion.

Maud BATAILLE, au 02 99 47 45 10 / economie@rafc.com.bzh (economierafcombzh)

rgba(255,255,255,1)

Publié le 09 décembre 2024